



Journal municipal Sainte-Jeanne-d'Arc

25 février 2021



RESTEZ BRANCHÉ SUR VOTRE MUNICIPALITÉ

-  Avis d'ébullition, feu de forêt, inondation
-  Route fermée
-  Changement de date de collecte
-  ... Et bien plus !

SOYEZ INFORMÉ RAPIDEMENT
des événements importants par courriel,
texto ou message téléphonique automatisé.

INSCRIVEZ-VOUS
EN LIGNE À :
memo-mc.com

OU CONTACTEZ VOTRE
MUNICIPALITÉ

- Choisissez les sujets qui vous intéressent
- Sélectionnez les zones qui vous concernent (domicile, lieu de travail, chalet)
- Optez pour une méthode de contact privilégiée



Disponible pour tout le territoire
de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Albanel • Dolbeau-Mistassini • Girardville • Normandin • Notre-Dame-de-Lorette • Péribonka • Saint-Augustin •
Saint-Edmond • Sainte-Élisabeth-de-Proulx • Sainte-Jeanne-d'Arc • Saint-Eugène d'Argentenay • Saint-Stanislas •
Saint-Thomas-Didyme • TNO Chute-des-Passes • TNO Rivière-Mistassini



Conseil municipal

Denise Lamontagne, maire

François Théberge, conseiller et maire suppl.
Siège # 5

Jean Ouellet, conseiller Siège # 1

Charline Devin, conseillère Siège # 2

Berthold Allard, conseiller Siège # 3

Jules Bernier, conseiller Siège # 4

Michel Gagnon, conseiller Siège # 6

Équipe municipale

Vacant, directeur général et secrétaire-trésorier

Christiane Laporte, secrétaire-administrative

François Bouchard, responsable usine d'eau potable

Mario Martin, responsable des eaux usées

Daniel Simard, responsable des travaux publics

Florent Tremblay, préposé aux travaux publics

Michel Simard, brigadier scolaire

Informations

Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc

378, François-Bilodeau

Sainte-Jeanne-d'Arc, G0W 1E0

Tél: 418-276-3166

Fax: 418-276-7648

Courriel: info@stejeannedarc.qc.ca

Suivez-nous

sur notre page internet

<https://stejeannedarc.qc.ca/>

sur facebook

<https://facebook.com/Municipalité-de-Sainte-Jeanne-dArc>

Informations municipales

Bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 16h45
Vendredi 8h à 12 h

En cas urgence en dehors des heures de bureau
vous pouvez joindre

Denise Lamontagne au 418-637-0471

Location des salles

418-276-3166 poste 3600

Dates à retenir

Prochaine séance municipale

Lundi 1 mars 2020 à 20h00 la séance ordinaire du conseil sera tenue à huis clos, elle sera enregistrée et le fichier sonore sera disponible sur le site de la municipalité.

Journal

Prochaine parution 25 mars 2021

Date de tombée 18 mars 2021

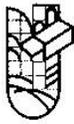
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

MOTONEIGES

Les motoneiges qui se promènent dans les champs, hors des sentiers balisés, brisent les plants, privant ainsi les producteurs d'une partie de leurs récoltes. Les sentiers de motoneiges sont tributaires de l'accord des propriétaires des terrains sur lesquels ils passent, respectez leurs propriétés afin qu'ils continuent à vous en accorder l'accès.

Nous vous rappelons que selon la loi sur les véhicules hors route « le conducteur d'un véhicule hors route qui circule sur une terre du domaine privé sans l'autorisation du propriétaire et du locataire commet une infraction et est passible d'une amende de **450\$ à 900\$**.

Le propriétaire d'un véhicule hors route qui a permis ou toléré qu'un conducteur de son véhicule circule sur une terre de domaine privé sans l'autorisation du propriétaire et du locataire de cette terre commet une infraction et est passible de la même amende que celle prévue au premier alinéa »



MUNICIPALITÉ DE STE-JEANNE-D'ARC
378, rue François-Bilodeau
Ste-Jeanne-d'Arc (Québec) G0W 1E0

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, secrétaire de la Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc, que :

Le 5 avril 2021 à 20h00 se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc à la salle du conseil du Centre municipal située au 378, rue François-Bilodeau.

Lors de cette séance, le conseil aura, entre autres, à statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DM-21-03

PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 398, ROUTE 169

Autoriser la construction d'un nouvel entrepôt à 8 pieds de la ligne, alors que le règlement exige 20 pieds.

AVIS PUBLIC est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. En raison de la situation actuelle due à la Covid-19 une personne intéressée à se faire entendre devra envoyer une correspondance écrite au bureau municipal avant le 31 mars 2021.

DONNÉE À SAINTE-JEANNE-D'ARC LE 25^e JOUR DE FÉVRIER 2021.

Christiane Laporte
secrétaire

Ouverture de la Bibliothèque Municipale

Mercredi 3 Mars 2021
13h à 15h et 18h à 20h

Les mercredis suivant la biblio ne sera ouverte que le soir

Donc le 10,17,24 et 31 mars ouverte 18h à 20h

- Mesures sanitaires maintenues :

Port du masque obligatoire

Lavage des mains

Un usager à la fois dans la bibliothèque sauf si même famille

Aucune pénalité pour les livres en retard

Si nous revenons en zone rouge la bibliothèque refermera immédiatement .

Antonyne St Pierre responsable.

Campagne de récupération de tablettes et d'ordinateurs portables



Financé par le
gouvernement du Canada

Canada



VOUS AVEZ DES QUESTIONS EN LIEN AVEC

VOTRE :

Tablette



Ordinateur



Cellulaire



NOS FORMATEURS ET FORMATRICES SONT DISPONIBLES POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS ET C'EST GRATUIT!

UNIQUEMENT POUR LES SECTEURS

Secteur Domaine-du-Roy

Suzie Haché : 418-637-2719

Richard Thibeault : 418-637-0285

Secteur Maria-Chapdelaine

Jessica Beauregard : 418-637-2158

Michel Loranger : 418-637-5058

AMBASSADEURS RECHERCHÉS

Vous êtes un cycliste motivé?

Les formations débiteront bientôt.

INSCRIPTION JUSQU'AU 15 AVRIL!

**Le rôle des
ambassadeurs**



**Les qualités
recherchées** 

- ▶ Facilité à communiquer
- ▶ Disponibilité
- ▶ Motivation



DEVENIR AMBASSADEUR
VOUS INTÉRESSE?



418 668-4541 assistance@veloroutedesbleuets.com

Offre d'emploi

Moniteur, monitrice camp de jour

Description des tâches :

- Planifier et organiser des activités sportives et culturelles pour les jeunes;
- Animer et encadrer des jeunes de 5 à 12 ans;
- Participer à la formation en animation de terrain de jeux.

Qualifications :

- Être âgé(e) de 16 ans et plus;
- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités;
- Avoir de la facilité à travailler avec les enfants.

Guide touristique

Description des tâches:

- Faire visiter le Vieux Moulin aux touristes;
- Gérer une petite caisse.

Qualifications:

- Être âgé(e) de 16 ans et plus
- Être doué pour la communication, avoir de l'entregent;
- Avoir une bonne mémorisation.

Déposer votre curriculum vitae au bureau municipal avant le 30 avril 2021.